

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 1^{er} mars 2018 – 7h30

Résultats consolidés 2017 du groupe Dexia¹

Réduction de 15 % du total de bilan, sous l'effet d'une gestion dynamique et de l'évolution positive de l'environnement macroéconomique

- Total de bilan de EUR 180,9 milliards au 31 décembre 2017, en réduction de EUR -31,8 milliards sur l'année, dont EUR -11 milliards résultent de la gestion active du bilan
- Ratio « Total capital » à 20,4 % au 31 décembre 2017, comparé à 16,8 % au 31 décembre 2016, notamment sous l'effet de la réduction du portefeuille d'actifs, ciblant des actifs fortement pondérés
- Optimisation du mix de financement et du calendrier d'émission, permettant une réduction du coût de financement

Résultat net part du groupe de EUR -462 millions en 2017

- Poids significatif des taxes et contributions réglementaires, d'un montant de EUR -89 millions sur l'année 2017
- Impact positif du coût du risque, à EUR +33 millions, notamment porté des reprises de provisions sur actifs cédés, malgré un renforcement du provisionnement sur les expositions résiduelles liées à Porto Rico
- Contribution négative des éléments de volatilité comptable (EUR -64 millions) et des éléments non récurrents (EUR -96 millions)

Mise en œuvre du plan de conversion des actions de préférence

- Conversion en actions ordinaires de toutes les actions de préférence émises le 31 décembre 2012 et détenues par les États belge et français

Adaptation du modèle opérationnel aux spécificités d'un groupe en résolution

- Choix de l'externalisation pour renforcer le modèle opérationnel : signature d'un contrat d'externalisation des activités informatiques et de back office en France et en Belgique avec la société de services Cognizant

Wouter Devriendt, administrateur délégué de Dexia SA, a déclaré : « En 2017, le groupe s'est attaché à simplifier et renforcer sa structure financière. Les circonstances de marché ont été favorables et nous en avons tiré profit pour réaliser un important travail d'optimisation de nos sources de financement mais également pour accélérer la réduction de nos portefeuilles d'actifs et en diminuer le risque et la complexité. Cette accélération s'est traduite par une diminution de 15 % du bilan, désormais à EUR 181 milliards, et a eu un impact positif sur notre base en capital. Les équipes poursuivent un travail remarquable de gestion de cette résolution complexe et je les en remercie. »

Robert de Metz, président du conseil d'administration de Dexia SA, a déclaré : « En 2017 Dexia a poursuivi les efforts engagés afin d'adapter le modèle opérationnel du groupe et d'en renforcer la résilience. La signature avec Cognizant d'un contrat d'externalisation de nos activités informatiques et de back office en France et en Belgique, a posé les bases d'un modèle opérationnel plus solide et efficace sur le long terme. Par ailleurs, la conversion des actions de préférence en actions ordinaires, approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2017, a constitué un moment clé pour la poursuite de la résolution du groupe. »

¹ Les données chiffrées de ce communiqué de presse ne sont pas auditées.

Introduction

En 2017, le groupe Dexia a poursuivi la mise en œuvre du plan de résolution ordonnée, approuvé par la Commission européenne le 28 décembre 2012.

L'année 2017 s'inscrit dans un contexte de taux haussier au sein de la zone euro et aux États-Unis, et se caractérise par un renforcement de l'euro par rapport aux principales devises ainsi qu'un resserrement des marges de crédit en particulier sur les souverains périphériques. Globalement, ces évolutions, se reflètent sur les différents indicateurs financiers 2017 publiés par le groupe. Cet environnement a été propice à une accélération de la réduction des risques et de la taille de bilan de Dexia et donc, in fine, à une réduction du risque porté par les États garants et actionnaires.

Parallèlement le groupe a poursuivi les efforts engagés en matière de transformation et de renforcement de son modèle opérationnel visant une flexibilité accrue, une réduction du risque opérationnel et une baisse de ses coûts.

Le conseil d'administration de Dexia SA s'est réuni le 28 février 2018 et a approuvé le compte de résultat et le bilan de Dexia SA pour l'exercice 2017². Le rapport annuel du groupe Dexia sera publié le 13 avril 2018 sur le site internet www.dexia.com.

1. Événements et transactions significatifs

- Stratégie dynamique de réduction du bilan et du risque de crédit ; poursuite des mesures de préservation du capital réglementaire
- Signature d'un contrat d'externalisation des activités informatiques et de back office en France et en Belgique avec la société de services Cognizant
- Conversion en actions ordinaires des actions de préférence émises le 31 décembre 2012 et détenues par les États belge et français

A. Avancées du plan de résolution ordonnée du groupe

Gestion dynamique du bilan et du risque de crédit

En 2017, Dexia a intensifié sa stratégie proactive de réduction du bilan et des risques. Celle-ci se matérialise par une réduction du portefeuille de EUR 10,9 milliards sur l'année, dont EUR 9,9 milliards de cessions et EUR 1,0 milliard de remboursements anticipés. Cette politique inclut par ailleurs des mesures de préservation de la base de capital réglementaire.

Sur l'année, Dexia a procédé à des cessions, qui s'articulent autour de trois axes principaux. D'une part, le groupe a ciblé des actifs fortement pondérés en capital, tels que des asset-back securities (ABS) et des expositions bancaires subordonnées, permettant de renforcer sa base de solvabilité. D'autre part, il a profité de conditions de marché favorables pour céder des expositions souveraines, des *covered bonds* et des prêts municipaux, notamment en France et aux États-Unis. Enfin, des actifs considérés comme risqués ont également été cédés. C'est notamment le cas de certaines positions liées aux Commonwealth de Porto Rico, pour un total de EUR 343 millions (USD 412 millions).

Le groupe poursuit également une politique visant à encourager les remboursements anticipés de certains crédits. En 2017, ces efforts ont notamment concerné des prêts locatifs sociaux en France et le financement de matériel ferroviaire en Australie.

² L'audit des états financiers au 31 décembre 2017 demeure en cours.

Le groupe a également saisi les opportunités de réduire la complexité émanant de transactions structurées de maturités très longues, en débouclant certaines protections de crédit. Ces transactions ont permis de réduire certaines expositions « grands risques » et ont un impact positif sur le capital et la liquidité du groupe.

Combinées à l'amortissement naturel du portefeuille (EUR 9,1 milliards), ces mesures ont permis de réduire le portefeuille d'actifs de EUR 20,0 milliards à taux de change constant, à EUR 94,5 milliards au 31 décembre 2017. L'impact en résultat est limité.

Le portefeuille de crédit du groupe Dexia demeure globalement de bonne qualité avec 90 % des expositions notées dans la catégorie *investment grade* au 31 décembre 2017.

Le groupe attache une attention particulière au suivi et à la gestion de certaines expositions considérées comme sensibles. Ainsi, Dexia reste vigilant quant à l'évolution du secteur public local américain et notamment du Commonwealth de Porto Rico, dont la situation demeure fragile. Au 31 décembre 2017, l'exposition résiduelle du groupe Dexia se limite aux entreprises publiques liées au Commonwealth de Porto Rico et s'élève à EUR 88 millions. Bien qu'entièrement couverte par des rehausseurs de crédit, certaines échéances de remboursement lointaines et sans amortissement intermédiaire incitent à la prudence. Dexia a donc porté le total des provisions à EUR 35,7 millions (USD 42,8 millions) au 31 décembre 2017.

Renforcement du modèle opérationnel : signature d'un contrat d'externalisation de services avec Cognizant

Pour mener à bien sa résolution, le groupe Dexia doit veiller à sa continuité opérationnelle. Afin d'adapter son modèle opérationnel aux besoins d'une structure en résolution, dont les revenus diminuent progressivement à mesure de la réduction de son bilan, le groupe a fait le choix, d'une part, de recourir à l'externalisation de certaines activités pour en assurer la pérennité, tout en offrant une plus grande flexibilité des coûts et, d'autre part, de simplifier et d'intégrer ses activités, afin d'en renforcer la résilience.

Dans cette logique, le 4 octobre 2017, Dexia a signé avec Cognizant un contrat de 10 ans, faisant de Cognizant le partenaire stratégique de Dexia en matière de technologies de l'information et de gestion des processus opérationnels sur les activités de back office marchés et crédits en France et en Belgique³.

Selon les termes de ce contrat, les collaborateurs de Dexia en charge des activités informatiques et de back office rejoignent une société dédiée, nouvellement créée en France par Cognizant. Afin de permettre une transition fluide, la mise en œuvre de l'accord s'organise en deux phases. Les services informatiques ont été transférés le 1^{er} novembre 2017 et les back-offices rejoindront Cognizant en mai 2018.

Au total, environ 150 collaborateurs de Dexia rejoindront la nouvelle entité Cognizant Horizon, bénéficiant de nouvelles perspectives de carrière dans un groupe en expansion.

Ce partenariat sera source d'économies pour Dexia et lui permettra de rendre sa structure de coûts plus flexible, tout en assurant la continuité opérationnelle.

Conversion des actions de préférence

Le 7 décembre 2017, une assemblée générale extraordinaire⁴ a approuvé la proposition de conversion des actions de préférence, souscrites en 2012 par les États belges et français pour un montant de EUR 5,5 milliards, ainsi que l'émission de parts bénéficiaires.

³ Cf. communiqué de presse conjoint Dexia-Cognizant du 5 octobre 2017, disponible sur www.dexia.com.

⁴ Cf. communiqué de presse Dexia du 7 décembre 2017, disponible sur www.dexia.com.

Dans le cadre de cette conversion, toutes les actions de préférence émises le 31 décembre 2012 et détenues par les États belge et français ont été converties en actions ordinaires, selon un ratio de conversion de 14,446 actions ordinaires contre une action de préférence. Parallèlement, des parts bénéficiaires portant des Contingent Liquidation Rights (CLR) ont été octroyées aux États belge et français. Ces CLR ne représentent pas le capital de Dexia, mais confèrent aux États le droit de bénéficier d'une distribution préférentielle, lors de la liquidation de Dexia, après apurement des dettes et charges, d'un montant de EUR 440 millions par an à compter du 1^{er} janvier 2018 jusqu'à la date de mise en liquidation. Ce droit à une distribution préférentielle en cas de liquidation ne pourra être exercé qu'une seule fois, à l'occasion de la liquidation de Dexia.

Au terme de cette conversion, les États belge et français détiennent respectivement 52,8 % et 46,8 % des actions de Dexia SA.

Le plan de conversion s'inscrit dans le cadre du plan de résolution ordonnée de Dexia, approuvé par la Commission européenne le 28 décembre 2012. Il est mis en place en vue de se conformer aux exigences de la réglementation bancaire. En particulier, le plan de conversion poursuit le double objectif suivant :

- d'une part, assurer le respect par Dexia SA de ses obligations réglementaires en matière de solvabilité ;
- d'autre part, assurer le respect continu des exigences de « burden sharing » imposées par la Commission européenne dans sa décision du 28 décembre 2012 au titre de la réglementation des aides d'État qui, pour rappel, vise à ce que toute éventuelle amélioration de la situation financière de Dexia bénéficie en premier lieu et principalement aux États⁵.

Il a été approuvé par la Commission européenne le 19 septembre 2017⁶. Le 27 novembre 2017, la Banque centrale européenne a d'autre part donné son accord afin que les actions ordinaires issues de la conversion soient traitées comme fonds propres de base de catégorie 1.

B. Annonce de la Banque centrale européenne concernant la fin du recours à l'Eurosystème pour les structures de liquidation

La Banque centrale européenne a annoncé le 21 juillet 2017 que l'accès aux concours de politique monétaire de l'Eurosystème pour les structures de liquidation (*wind-down entities*) prendrait fin à compter du 31 décembre 2021⁷. Le champ de cette décision inclut le groupe Dexia et, plus spécifiquement, Dexia Crédit Local, Dexia Crediop et Dexia Kommunalbank Deutschland.

Cette décision de la Banque centrale européenne ne remet pas en cause la trajectoire de résolution du groupe Dexia, compte tenu de la modification substantielle du profil de financement du groupe depuis fin 2012 et de la diversification de ses sources de financement.

Cette annonce intervient en effet alors que le groupe avait déjà réduit très fortement son recours aux refinancements de l'Eurosystème, cette source de financement étant réduite à zéro au 31 décembre 2017. Dexia a intégré cet élément dans la définition du cadre qui lui permettra de poursuivre sa résolution après 2021, date correspondant à la fin du plan actuel de résolution ordonnée⁸.

Jusqu'à la prise d'effet de cette mesure, à partir de la fin de l'année 2021, le groupe disposera de la possibilité de solliciter un financement maximum de EUR 5,2 milliards auprès de l'Eurosystème.

⁵ Cf. décision de la Commission européenne du 28 décembre 2012 concernant l'aide d'État en faveur de Dexia, DBB/Belfius et DMA, para. 101.

⁶ Cf. communiqué de presse Dexia du 19 septembre 2017, disponible sur www.dexia.com.

⁷ Cf. communiqué de presse Dexia du 21 juillet 2017, disponible sur www.dexia.com.

⁸ Cf. décision de la Commission européenne du 28 décembre 2012 approuvant le plan de résolution ordonnée de Dexia.

Dexia conservera par ailleurs la possibilité de demander aux banques centrales nationales un accès au mécanisme de financement d'urgence (*Emergency Liquidity Assistance*) en cas de perturbations majeures de marché.

C. Renforcement des exigences prudentielles applicables en 2018

La Banque centrale européenne (BCE) a communiqué à Dexia les exigences réglementaires qualitatives et quantitatives en matière de fonds propres qui seront applicables à Dexia SA ainsi qu'à ses principales entités, à partir du 1^{er} janvier 2018, conformément au Règlement (UE) n°1024/2013 du Conseil du 15 octobre 2013⁹.

À ce titre, le niveau du Total SREP capital requirement applicable à Dexia SA en 2018 a été fixé à 10,25 % sur une base consolidée, comparé à 9,875 % en 2017.

La BCE a informé Dexia que l'approche prudentielle sur mesure, pragmatique et proportionnée, prenant en considération la situation spécifique et unique de banque en résolution de Dexia, serait reconduite en 2018. Toutefois, cette reconduction s'accompagne d'une convergence vers le cadre général de supervision, matérialisée par le renforcement de certaines exigences :

- L'exigence applicable au titre du Liquidity Coverage Ratio (LCR) s'élève, au 1^{er} janvier 2018, à un minimum de 100 % aux niveaux social et consolidé. En cas de non-respect de ce niveau minimal, Dexia devra s'assurer du respect du seuil de 80 % au niveau consolidé sur l'année 2018 et en informer la BCE en lui soumettant de nouvelles projections de LCR ainsi qu'un plan de remédiation.
- Dexia doit désormais déduire de son capital réglementaire CET1 l'impact économique qu'engendrerait la remédiation à un manquement du respect de la contrainte en matière de grands risques du fait d'expositions de crédit « Legacy ». Au 1^{er} janvier 2018, cela porte sur une seule exposition et la déduction des fonds propres réglementaires est estimée à EUR 145 millions pour Dexia SA et EUR 185 millions pour Dexia Crédit Local¹⁰.
- Enfin, la BCE a précisé qu'elle attend que Dexia respecte le ratio de levier. Au 31 décembre 2017, les ratios de levier de Dexia SA et Dexia Credit Local s'élèvent à respectivement 4,6 % et 3,8 %, au dessus du minimum réglementaire de 3 %.

⁹ Cf. communiqué de presse Dexia du 5 février 2018, disponible sur www.dexia.com.

¹⁰ Estimation réalisée sur la base d'un calcul de fonds propres tenant compte de l'impact estimé de la 1^{re} application d'IFRS9.

2. Résultats annuels 2017

A – Présentation des états financiers consolidés annuels 2017 de Dexia SA

a – Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés de Dexia SA au 31 décembre 2017 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia, développées en annexe de ce communiqué.

b – Classement en « Activités destinées à être cédées »

En conformité avec la norme IFRS 5, Dexia Israël a été classée en « Activités destinées à être cédées » dans les comptes de Dexia au 31 décembre 2017.

c – Précisions relatives aux évolutions comptables et réglementaires

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016. Elle est entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018 en remplacement de la norme IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

L'adoption de la norme par le groupe se déroule conformément au calendrier prévu. Dexia s'attend à ce que l'application d'IFRS 9 génère un impact total net positif sur les fonds propres du groupe au 1^{er} janvier 2018, principalement lié à l'extourne des réserves négatives relatives aux actifs financiers précédemment classés en AFS. Cet impact positif ne sera que partiellement compensé par les réserves négatives relatives aux actifs financiers classés en juste valeur par capitaux propres (FVOCI) ainsi que par l'impact négatif des actifs financiers nouvellement classés à la juste valeur par le résultat (FVTPL) en raison de leurs caractéristiques et des nouvelles provisions pour risque de crédit.

Une estimation chiffrée sera donnée par le groupe dans le cadre de la publication de son rapport annuel.

B - Résultats consolidés 2017 du groupe Dexia

- *Résultat net part du groupe de EUR -462 millions, comprenant une contribution négative de EUR -64 millions des éléments de volatilité comptable et un impact de EUR -96 millions pour les éléments non récurrents*
- *Résultat récurrent de EUR -302 millions, intégrant un impact de EUR -114 millions consécutif à un ajustement des relations de couverture comptable*
- *Poids significatif des taxes et contributions réglementaires, d'un montant de EUR -89 millions sur l'année 2017*

a – Compte de résultat de la période¹¹ (données non auditées)

Compte de résultat consolidé - format ANC		
EUR millions	2016	2017
Produit net bancaire	506	-64
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations	-407	-421
Résultat brut d'exploitation	99	-485
Coût du risque	140	33
Gains ou pertes nets sur autres actifs	54	2
Résultat avant impôts	293	-450
Impôts sur les bénéfices	42	-13
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	17	2
Résultat net	352	-461
Intérêts minoritaires	-1	1
Résultat net part du groupe	353	-462

Au cours de l'année 2017, le groupe Dexia a dégagé un résultat net part du groupe de EUR -462 millions.

Sur l'année, le produit net bancaire est négatif, à EUR -64 millions. Outre le portage des actifs, ce montant inclut notamment des impacts liés à la valorisation des dérivés, ainsi que des résultats de cession et des provisions pour risque juridique.

Les coûts s'élèvent à EUR -421 millions et incluent EUR -89 millions de taxes et contributions réglementaires.

Le résultat brut d'exploitation atteint EUR-485 millions.

Le coût du risque et les gains et pertes nets sur autres actifs contribuent positivement au résultat, à hauteur de EUR +35 millions, dont EUR +33 millions attribuables au coût du risque. Ce montant positif s'explique principalement par des reprises de provisions, notamment sur des actifs cédés dans l'année.

Compte tenu de ces éléments, le résultat avant impôts s'établit à EUR -450 millions.

Sur l'année, l'impact fiscal est de EUR -13 millions.

Le résultat net dégagé par les activités arrêtées ou en cours de cession s'élève à EUR +2 millions.

Le résultat attribuable aux intérêts minoritaires s'élève à EUR 1 million conduisant à un résultat net part du groupe pour l'année 2017 de EUR -462 millions.

¹¹ L'activité de Dexia Israël n'étant pas considérée comme une activité abandonnée au sens de la norme IFRS 5, son compte de résultat n'est pas isolé sur une ligne distincte du résultat consolidé du groupe.

b – Présentation analytique des résultats de la période (données non-auditées)

Le résultat net part du groupe de EUR -462 millions se compose des éléments suivants :

- EUR -302 millions sont attribuables aux éléments récurrents¹² ;
- EUR -64 millions sont liés à des éléments de volatilité comptable¹³ ;
- EUR -96 millions ont été générés par des éléments non-récurrents¹⁴.

Afin de faciliter la lecture de ses résultats et d'en mesurer la dynamique au cours de l'année, Dexia présente les trois différents segments analytiques retenus par le groupe de façon distincte.

Présentation analytique des résultats 2017 du groupe Dexia				
EUR millions	Eléments récurrents	Eléments de volatilité comptable	Eléments non récurrents	Total
Produit net bancaire	79	-64	-79	-64
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-400	0	-21	-421
Résultat brut d'exploitation	-321	-64	-100	-485
Coût du risque	33	0	0	33
Gains ou pertes nets sur autres actifs		0	2	2
Résultat avant impôts	-288	-64	-98	-450
Impôts sur les bénéfices	-13	0	0	-13
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession		0	2	2
Résultat net	-301	-64	-96	-461
Intérêts minoritaires	1	0	0	1
Résultat net part du groupe	-302	-64	-96	-462

¹² *Éléments récurrents : éléments liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles, le coût du risque et les impôts.*

¹³ *Éléments de volatilité comptable : éléments liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA, FVA) et la valorisation des dérivés OTC, les différents impacts relatifs aux instruments financiers repris en trading et la variation du portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées).*

¹⁴ *Éléments non récurrents : éléments à caractère exceptionnel, non susceptibles de se reproduire de façon régulière incluant notamment les plus ou moins-values, liées aux marges de crédit, sur cession de participations et d'actifs non dépréciés, les frais et gains liés à des litiges, les frais de restructuration.*

b.1 - Éléments récurrents

Éléments récurrents			
EUR millions	S1 2017	S2 2017	2017
Produit net bancaire	129	-50	79
dont Marge nette d'intérêt	108	62	170
dont Autres revenus	20	-111	-91
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-244	-156	-400
dont Charges et dotations hors taxes opérationnelles	-159	-152	-311
dont Taxes opérationnelles	-85	-4	-89
Résultat brut d'exploitation	-115	-206	-321
Coût du risque	-5	37	33
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0
Résultat avant impôts	-120	-168	-288
Impôts sur les bénéfices	-46	34	-13
Résultat net	-166	-135	-301
Intérêts minoritaires	4	-3	1
Résultat net part du groupe	-171	-132	-302

Le résultat net part du groupe dégagé par les éléments récurrents est de EUR -302 millions sur l'année 2017.

Le produit net bancaire dégagé en 2017 s'élève à EUR 79 millions, il comprend :

- La marge nette d'intérêt, qui regroupe les revenus des portefeuilles d'actifs et le coût de financement et qui s'élève à EUR +170 millions. Sur l'année, les revenus s'inscrivent dans une tendance baissière d'un semestre sur l'autre, sous l'effet de la réduction des portefeuilles d'actifs. Parallèlement, le coût de financement suit une tendance similaire, compte tenu de la réduction des volumes à refinancer, d'une optimisation du mix de financement et de conditions de marché favorables. La baisse de la marge d'intérêt nette d'un semestre sur l'autre s'explique principalement par la réduction des revenus de transformation;
- Les autres revenus, d'un montant négatif de EUR -91 millions. Ce résultat négatif est principalement dû à un ajustement des relations de couverture comptables, afin notamment de tenir compte de l'impact des cessions d'actifs.

Les coûts atteignent EUR -400 millions, dont un montant de EUR -89 millions au titre des taxes et contributions réglementaires, majoritairement comptabilisées au cours du 1^{er} trimestre, en application de la norme IFRIC 21. En excluant ces taxes et contributions, les coûts opérationnels s'inscrivent dans une tendance baissière, illustrant les efforts de contrôle des coûts engagés par le groupe.

Le coût du risque a un impact positif de EUR 33 millions sur l'année, lié principalement à des reprises de provisions, notamment sur des actifs cédés. Compte tenu du renforcement du provisionnement sur les expositions résiduelles, l'impact annuel net sur les expositions liées au Commonwealth de Porto Rico est de EUR -58 millions.

L'impact fiscal est négatif, à EUR -13 millions.

b.2 - Éléments de volatilité comptable

Les éléments de volatilité comptable ont eu un impact négatif de EUR -64 millions. Ce montant s'explique par l'impact des variations des paramètres de marché au cours de l'année, l'évolution défavorable de la valorisation des dérivés sur la base d'une courbe OIS étant en partie compensée par l'évolution positive de la CVA et de la FVA. Par ailleurs, les cessions et remboursements anticipés réalisés en cours d'année ont généré un impact positif sur les éléments de volatilité comptable.

b.3 - Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comptabilisés sur l'année s'élèvent à EUR -96 millions. Ils comprennent notamment :

- Des pertes liées à la gestion active du bilan (EUR -41 millions sur l'année) ;
- Un impact net positif de EUR 14 millions des variations des provisions pour risque juridique ;
- Des provisions pour frais de restructuration à hauteur de EUR -19 millions ;
- L'impact engendré par la rupture de relations de couverture comptables sur les entreprises liées au Commonwealth de Porto Rico, qui s'élève à EUR -54 millions.

3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

A - Bilan et solvabilité

- Réduction du bilan de EUR -31,8 milliards par rapport à fin 2016, due à la stratégie de réduction du portefeuille d'actifs et à l'amélioration de l'environnement macroéconomique
- Ratio « Total Capital » de Dexia à 20,4 % à fin décembre 2017, bénéficiant de la diminution des actifs pondérés des risques

a - Évolution annuelle du bilan

Au 31 décembre 2017, le total de bilan consolidé du groupe s'élève à EUR 180,9 milliards, en réduction de EUR -31,8 milliards par rapport au 31 décembre 2016 sous l'effet d'une politique dynamique de réduction du portefeuille d'actifs combinée à l'évolution de l'environnement macroéconomique (cf. section « Éléments et transactions significatifs »).

Au cours de l'année, à taux de change constant, la diminution de l'actif du bilan est principalement liée :

- à la réduction de EUR -20 milliards du portefeuille d'actifs, dont EUR -10,9 milliards liés aux cessions d'actifs ou remboursements par anticipation et EUR -9,1 milliards à l'amortissement naturel du portefeuille ;
- à une baisse de la juste valeur des actifs et des dérivés de EUR -9,7 milliards ;

- à une diminution de EUR -6,5 milliards du montant du cash collateral versé par le groupe à ses contreparties de dérivés, dans un contexte de hausse des taux d'intérêt à long terme ;
- partiellement compensée par une hausse de EUR +7,3 milliards du coussin de liquidité constitué par le groupe et placé en dépôt auprès des banques centrales dans le contexte de la réduction de son accès aux refinancements de l'Eurosystème.

Au passif, à taux de change constant, l'évolution du bilan se traduit principalement par :

- une réduction de EUR -15,9 milliards du stock des financements de marché et des financements de la Banque centrale européenne ;
- une baisse de EUR -11,2 milliards de la juste valeur des passifs et des dérivés.

L'impact des variations de change sur l'évolution du bilan se chiffre globalement à EUR -2,8 milliards sur l'année.

b - Solvabilité

Au 31 décembre 2017, les fonds propres « Common Equity Tier 1 » du groupe Dexia s'élèvent à EUR 6,5 milliards, contre EUR 7,0 milliards au 31 décembre 2016. Cette diminution s'explique principalement par le résultat net négatif de l'exercice.

Les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres s'établissent à EUR -4,3 milliards au 31 décembre 2017, en forte amélioration de EUR +1,4 milliard sur l'année, principalement du fait du resserrement des marges de crédit sur les obligations souveraines, en particulier l'Italie et le Portugal et de l'appréciation de l'euro. Le montant déduit du capital réglementaire au titre de la réserve AFS s'élève à EUR -2,8 milliards au 31 décembre 2017, comparé à EUR -2,7 milliards au 31 décembre 2016, en dépit du phasage de la déduction (80 % en 2017 contre 60 % en 2016, conformément au calendrier défini par la directive CRD IV).

À la fin 2017, les actifs pondérés des risques s'élèvent à EUR 33,4 milliards, dont EUR 31,4 milliards au titre du risque de crédit, EUR 980 millions au titre du risque de marché et EUR 1 milliard au titre du risque opérationnel. Pour rappel, les actifs pondérés des risques s'élevaient à EUR 43,4 milliards fin 2016, dont EUR 41,0 milliards au titre du risque de crédit. La forte baisse de EUR 9,6 milliards des actifs pondérés des risques de crédit est majoritairement induite par la réduction du portefeuille d'actifs, par un effet change favorable et par une diminution de la juste valeur des expositions.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Common Equity Tier 1 » de Dexia s'établit à 19,5 % au 31 décembre 2017, contre 16,2 % à la fin 2016. Le ratio « Total Capital » s'élève à 20,4 %, contre 16,8 % à la fin 2016, un niveau supérieur au minimum de 9,875 % (après la prise en compte du coussin de conservation du capital de 1,250 %) imposé pour l'année 2017 par la Banque centrale européenne dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process, SREP*).

Les ratios « Common Equity Tier 1 » et « Total Capital » de Dexia Crédit Local respectent également les exigences minimales, à respectivement 16,1 % et 17,0 % au 31 décembre 2017.

B – Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

- Réduction significative du volume de financement
- Optimisation du mix de financement au profit de sources moins onéreuses, dans un contexte de liquidité abondante
- Absence de recours au financement de l'Eurosystème depuis septembre 2017

En 2017, les conditions de marché ont été marquées par une remontée progressive des taux d'intérêt, combinée à une certaine volatilité sur les marchés, liée notamment au calendrier électoral en France.

Dans ce contexte, Dexia a poursuivi la politique de gestion prudente de sa liquidité tout en bénéficiant d'une réduction de son besoin de financement porté par la hausse des taux et le renforcement de l'euro. Fin décembre 2017, le total des financements levés par le groupe s'élevait à EUR 124,8 milliards, contre EUR 146,5 milliards à la fin décembre 2016, conséquence de la baisse de EUR -6,2 milliards du montant net de cash collatéral versé par Dexia à ses contreparties de dérivés (EUR 26,5 milliards au 31 décembre 2017) et de la réduction du portefeuille d'actifs.

Le groupe Dexia a profité de conditions de marché favorables, marquées par une liquidité abondante afin d'optimiser son mix de financement tout en favorisant le recours aux sources de financement les moins onéreuses.

Au cours de l'année, Dexia Crédit Local a lancé avec succès différentes transactions publiques à long terme en euro, en dollar US et en livre sterling, permettant de lever EUR 9,9 milliards, et a exécuté près de EUR 4 milliards additionnels de placements privés. L'activité de financement à court terme sous format garanti a également été soutenue, avec une durée de vie moyenne relativement longue de 8,4 mois.

L'encours global de dette garantie s'inscrit en légère baisse, à EUR 67,6 milliards au 31 décembre 2017 contre EUR 71,4 milliards fin décembre 2016.

L'activité de financements sécurisés de marché à court et long terme demeure importante. La diminution de l'encours, passant de EUR 58,4 milliards à fin 2016 à EUR 48,9 milliards au 31 décembre 2017, est proportionnelle à la réduction du besoin de financement et du stock d'actifs éligibles à ce type de financement.

Le 21 juillet 2017, la Banque centrale européenne a annoncé la fin du recours au financement de l'Eurosystème pour les structures de liquidation (*wind-down entities*) à partir du 31 décembre 2021 et à limité le recours du groupe à l'Eurosystème à un montant de EUR 5,2 milliards pour la période transitoire. Au 31 décembre 2017, le groupe n'a plus recours à ce type de financement.

La décision de la BCE a également pour conséquence une réduction du coussin de liquidité, assortie d'une modification de sa composition. À la fin décembre 2017, le groupe Dexia dispose d'une réserve de liquidité de EUR 16,4 milliards, dont EUR 10,5 milliards sous forme de dépôts auprès des banques centrales. Pour rappel, fin 2016, le groupe Dexia disposait d'une réserve de liquidité de EUR 18,2 milliards, dont EUR 3,4 milliards sous forme de dépôts auprès des banques centrales.

Le Liquidity Coverage Ratio (LCR) du groupe s'élève à 111 %.

Annexes

Annexe 1 – Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés de Dexia au 31 décembre 2017 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*). Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia, reprises ci-dessous:

- Le plan d'affaires a été construit à partir de données de marché observables à fin septembre 2012 ; les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes sont révisées dans le cadre des revues d'ensemble biannuelles du plan.

En particulier, la mise à jour réalisée sur la base des données disponibles au 30 juin 2017 et validée par le conseil d'administration de Dexia du 14 novembre 2017 prend en compte une révision du plan de financement reposant sur les dernières conditions de marché observables. Elles intègrent également les évolutions réglementaires connues à ce jour, dont le texte définitif de la CRD IV et la mise en œuvre de la norme IFRS 9 à partir du 1^{er} janvier 2018, basée sur les hypothèses connues à ce jour.

Le plan d'affaires ainsi révisé conduit à des ajustements par rapport au plan d'origine. Ceux-ci entraînent une modification significative de la trajectoire de résolution du groupe initialement anticipée, notamment en termes de profitabilité, de solvabilité et de structure de financement mais, à ce stade, ils ne remettent pas en cause la nature et les fondamentaux de la résolution.

- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire des différentes entités et de la notation de Dexia Crédit Local.
- Il suppose par ailleurs que Dexia conserve une bonne capacité de financement, qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur la capacité du groupe à collecter des financements sécurisés.

Depuis la validation du plan de résolution ordonnée en décembre 2012, la structure de financement du groupe a bénéficié d'une progression des financements de marché, sécurisés ou garantis, à un coût sensiblement plus faible qu'anticipé dans le plan d'affaires, pour des volumes plus importants et des maturités plus longues. Dans un premier temps, ceci a permis au groupe de sortir des mécanismes de financement dérogatoires mis en place en 2012 et, dans un second temps, de réduire sensiblement son recours aux financements souscrits auprès des banques centrales, réduisant l'encours à zéro au 31 décembre 2017¹⁵. Parallèlement, Dexia met en œuvre une gestion prudente de sa liquidité et maintient des réserves de liquidité importantes.

Toutefois, sur la durée de la résolution du groupe, des incertitudes demeurent sur la réalisation du plan d'affaires.

- Ce plan est notamment susceptible d'être impacté par une évolution des règles comptables et prudentielles.
- Les caractéristiques financières de Dexia depuis son entrée en résolution ne lui permettent pas de s'assurer de façon continue du respect de certains ratios réglementaires sur la durée de la résolution.

Le groupe Dexia présente une sensibilité à l'évolution de son environnement macroéconomique et aux paramètres de marché, dont notamment les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit, dont les variations sont susceptibles d'impacter le plan d'affaires. En particulier, une évolution

¹⁵ La Banque centrale européenne a annoncé le 21 juillet 2017 la fin de l'accès à l'Eurosystème pour les structures de liquidation à partir du 31 décembre 2021.

défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur la liquidité et le niveau de solvabilité du groupe, via une hausse du montant du cash collatéral versé par Dexia à ses contreparties de dérivés¹⁶ ou un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers et des dérivés OTC, dont les variations sont comptabilisées en compte de résultat et sont susceptibles d'entraîner une variation de la réserve AFS et du niveau de capital réglementaire du groupe.

- Enfin, dans le cas où la capacité d'absorption par le marché de la dette garantie par les États serait moindre, Dexia devrait alors recourir à des sources de financement plus onéreuses qui impacteraient directement la rentabilité prévue dans le plan d'affaires.

Annexe 2 – Bilan simplifié¹⁷ (données non auditées)

Principaux agrégats de bilan		
EUR m	31/12/2016	31/12/2017
Total de l'actif	212 771	180 938
<i>Dont</i>		
Caisse et banques centrales	4 222	10 720
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	17 781	13 188
Instruments dérivés de couverture	6 830	4 985
Actifs financiers disponibles à la vente	16 568	10 830
Prêts et créances sur la clientèle	119 206	99 264
Comptes de régularisation et actifs divers	36 884	30 550
Actifs non courants destinés à être cédés	0	2 105
Total des dettes	208 197	175 536
<i>Dont</i>		
Banques centrales	690	0
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	18 676	14 193
Instruments dérivés de couverture	33 796	27 858
Dettes envers les établissements de crédit	40 238	31 016
Dettes représentées par un titre	98 524	89 654
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	1 894
Capitaux propres	4 574	5 402
<i>Dont</i>		
Capitaux propres part du groupe	4 147	4 992

¹⁶ La sensibilité du besoin de liquidité à ce paramètre étant de l'ordre de EUR +1 milliard pour une baisse de 10 points de base des taux à long terme.

¹⁷ En conformité avec la norme IFRS 5, Dexia Israël a été classée en « Activités destinées à être cédées » dans les comptes de Dexia au 31 décembre 2017. Les actifs et passifs de Dexia Israël ont été classés sur une ligne distincte du bilan consolidé du groupe.

Annexe 3 – Adéquation du capital (données non auditées)

EUR m	31/12/2016	31/12/2017
Common equity Tier 1	7 011	6 496
Total capital	7 305	6 811
Actifs pondérés des risques	43 356	33 351
Ratio common equity Tier 1	16,2%	19,5%
Ratio Total capital	16,8%	20,4%

Annexe 4 – Exposition au risque de crédit (données non auditées)

Répartition par zone géographique		
EUR m	31/12/2016	31/12/2017
France	25 484	28 201
Italie	25 512	23 002
Royaume-Uni	25 461	22 178
Allemagne	20 689	17 835
Etats-Unis	23 897	17 483
Espagne	14 154	10 136
Japon	7 479	6 152
Portugal	3 905	3 924
Canada	2 655	2 071
Belgique	2 035	1 648
Autriche	1 118	1 058
Europe centrale et de l'Est	1 843	954
Scandinavie	1 229	528
Asie du Sud-Est	620	451
Amérique centrale et du Sud	490	430
Suisse	399	357
Turquie	367	169
Pays-Bas	390	130
Grèce	128	88
Luxembourg	85	38
Irlande	103	10
Hongrie	275	2
Autres	6 347	5 039
Total	164 665	141 881

Répartition par type de contrepartie		
EUR m	31/12/2016	31/12/2017
Secteur public local	89 298	75 621
Souverains	25 458	29 701
Etablissements financiers	20 123	13 174
Financements de projets	13 515	11 652
ABS/MBS	6 600	4 424
Entreprises	7 607	5 807
Rehausseurs de crédit	2 062	1 500
Particuliers, PME, indépendants	2	1
Total	164 665	141 881

Répartition par notation		
	31/12/2016	31/12/2017
AAA	17,6%	20,96%
AA	18,5%	14,93%
A	24,2%	25,23%
BBB	29,4%	29,26%
Non Investment Grade	9,2%	8,43%
D	0,9%	0,78%
Pas de notation	0,3%	0,42%
Total	100%	100%

Annexe 5 – Exposition sectorielle du groupe au 31 décembre 2017 (EAD sur contreparties finales – données non auditées)

Exposition sectorielle du groupe sur certains pays							
EUR m	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont institutions financières	dont ABS/MBS	dont expositions souveraines	dont rehausseurs de crédit
France	28 201	12 915	3 064	1 989	0	10 233	0
Italie	23 002	9 739	399	609	9	12 247	0
Royaume-Uni	22 178	11 038	8 220	1 019	1 471	61	369
Allemagne	17 835	15 165	177	2 286	0	208	0
États-Unis	17 483	9 684	611	2 514	2 399	1 144	1 131
Espagne	10 136	5 489	1 777	2 067	395	407	0
Japon	6 152	4 511	0	1 055	0	585	0
Portugal	3 924	1 698	86	14	75	2 050	0
Pologne	488	1	0	0	0	486	0
Turquie	169	2	0	167	0	0	0
Grèce	88	3	85	0	0	0	0
Irlande	10	0	7	2	0	0	0
Hongrie	2	2	0	0	0	0	0

Annexe 6 – Qualité des actifs (données non auditées)

Qualité des actifs		
EUR m	31/12/2016	31/12/2017
Actifs dépréciés	1 064	877
Provisions spécifiques ⁽¹⁾	321	257
Ratio de couverture ⁽²⁾	30,2%	29,3%
Provisions collectives	416	331

(1) Provisions sur les prêts et créances et sur les titres à revenu fixe classés en disponibles à la vente

(2) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés

Annexe 7 – Notations

Notations au 28 février 2018			
	Long terme	Perspective	Court terme
Dexia Crédit Local			
Fitch	BBB+	Stable	F2
Moody's	Baa3	Stable	P-3
<i>Moody's - Counterparty Risk (CR) Assessment</i>	<i>Baa3(cr)</i>		<i>P-3(cr)</i>
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
GBB Rating	BBB	Stable	-
Dexia Crédit Local (dette garantie)			
Fitch	AA-	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+
Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfandbriefe)			
Standard & Poor's	A	Stable	-

Annexe 8 – Litiges

Les développements les plus significatifs intervenus durant 2017 liés aux litiges en cours dans lesquels une entité du groupe Dexia est citée comme défendeur sont résumés ci-dessous. Les informations actualisées ci-dessous sont fournies à des fins de comparaison et doivent être lues conjointement avec les éléments détaillés présentés dans le rapport annuel 2016 de Dexia (disponible sur le site www.dexia.com).

Décisions favorables dans les contentieux relatifs aux opérations de couverture proposées par Crediop

Dexia Crediop, la filiale italienne de Dexia Crédit Local, a remporté une importante victoire dans un contentieux relatif aux opérations de couverture souscrites par des collectivités locales italiennes. Dans une décision de principe qui annule un jugement rendu en première instance par la Haute Cour de Londres, la Cour d'appel de Londres a rejeté la position de la ville de Prato selon laquelle les dérivés de taux d'intérêt seraient nuls et non avenues. La Cour a explicitement confirmé la validité et le caractère contraignant des contrats et des marges applicables. Elle a également confirmé que la ville de Prato avait la pleine capacité de conclure ces contrats. La Cour Suprême de Londres a également rejeté la demande spécifique de la ville de Prato visant à introduire un recours direct contre cette dernière décision et a confirmé la décision de la Cour d'appel.

Parallèlement, dans la procédure pénale menée contre Dexia Crediop et un ancien employé devant le Tribunal correctionnel de Prato, Dexia Crediop et son ancien employé ont été acquittés de toutes les charges retenues contre eux. Les plaignants s'étaient pourvus en appel contre le jugement devant la Cour d'Appel de Florence.

Tout au long de l'année 2017, Dexia Crediop a également conclu plusieurs accords extrajudiciaires dans lesquels les parties ont, entre autres, (i) confirmé que les swaps étaient valides et contraignants depuis leur introduction, et (ii) convenu de mettre un terme à toutes les procédures en cours.

Décisions de différentes juridictions néerlandaises dans des litiges liés à Dexia Nederland

Les juridictions néerlandaises ont rendu plusieurs décisions dans les affaires de leasing d'actions concernant Dexia Nederland (DNL).

La Cour Suprême (*Hoge Raad*) a rendu un arrêt concernant la méthode d'imputation technique de l'impact de contrats de leasing clôturés avec un solde positif sur des contrats de clients ayant subi une perte. Dans une autre affaire, la même Cour Suprême a décidé d'annuler les clauses de dommages et intérêts en cas de résiliation anticipée contenues dans certains contrats conclus par DNL, mais elle a expressément confirmé le droit de DNL à une indemnisation sur la base du droit commun néerlandais.

La Cour Suprême a également clarifié la date à laquelle l'avis d'annulation du conjoint aurait dû être envoyé pour être valable. Elle a également confirmé que les époux qui avaient annulé les contrats de leasing d'actions mais qui ne se sont pas retirés de la procédure WCAM (la procédure qui a déclaré collectivement contraignante la convention de règlement collectif conclue en 2005) ne peuvent plus prétendre à une indemnisation de DNL.

La Cour d'appel d'Amsterdam a rendu une importante décision positive pour DNL concernant la non-applicabilité factuelle à une série de cas d'espèces de certains principes avancés précédemment par la Cour Suprême dans des affaires où les contrats de leasing d'actions ont été vendus par des intermédiaires. Les plaignants ont fait appel de cette décision devant la Cour Suprême. Certaines cours d'appel n'ont pas encore pris de position définitive en ce qui concerne l'interprétation et l'application de la décision de la Cour suprême de 2016.

La Cour d'appel de Arnhem-Leeuwarden a confirmé qu'un conseil donné le cas échéant par (un conseiller interne de) DNL ne devait pas modifier la répartition des dommages et intérêts entre DNL et le client. Appel a été fait de cette décision par les plaignants devant la Cour Suprême.

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 213 57 39
Service Presse – Paris
+33 1 58 58 58 49

Contact investisseurs

Investor Relations - Paris
+33 1 58 58 82 48
Investor Relations - Bruxelles
+32 2 213 57 66